

Ecole Industrielle et Commerciale de la Ville d'Arlon
2b rue Godefroid KURTH 6700 ARLON
eica@skynet.be
Implantations : ARLON et MIRWART

PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

L'enseignement de promotion sociale de la Ville d'Arlon fait partie du réseau officiel neutre subventionné (CPEONS).

Dans ce cadre, l'enseignement qui y est dispensé est de caractère neutre et garantit le respect des convictions personnelles de chacun. Il encourage l'ouverture d'esprit, le développement de la capacité à se remettre en question, la créativité ainsi que l'aptitude au changement.

Cet enseignement s'adresse à un public d'adultes, jeunes ou moins jeunes, qui choisissent de reprendre le chemin de l'école pour gagner de nouvelles qualifications, pour obtenir des certifications, se réinsérer professionnellement.

L'enseignement de promotion sociale de la Ville d'Arlon s'inscrit dans les finalités et les caractéristiques générales propres à ce type d'enseignement.

Finalités de l'enseignement de promotion sociale

Les finalités de ce type d'enseignement sont de

- Favoriser l'épanouissement individuel en permettant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle.
- Répondre de façon adéquate aux besoins et aux demandes en formations émanant des entreprises, des institutions, des administrations, des citoyens de la société active en général.
- Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation

Caractéristiques générales de l'enseignement de promotion sociale

L'enseignement de promotion sociale se caractérise par :

- Une approche par capacités
- La modularité du système de formation
- Un mode de valorisation des acquis, y compris ceux de l'expérience professionnelle ou personnelle.

Notre projet

1. **Une école au service du citoyen :**

- proposer des formations adaptées aux besoins d'un grand nombre d'acteurs de la société (citoyens, entreprises, administrations...)
- proposer des formations qui touchent des domaines d'activités divers (formations qualifiantes dans le domaine tertiaire, formations en langues, formations dans le domaine social ou culturel, accès à la profession..)
- proposer des formations de niveau secondaire ou supérieur
- proposer des formations qui tiennent compte du bagage professionnel des étudiants et qui permettent de valoriser ces acquis préalables.

2. Une école qui forme des citoyens :

- Une école qui constitue un lieu d'échanges et de savoirs où se développent dans un esprit de démocratie et de neutralité des rapports sociaux entre individus de milieux socioculturels différents.
- Un enseignement qui vise à développer l'esprit et le sens des responsabilités
- Un enseignement qui favorise le questionnement, la recherche d'informations, la réflexion, la prise de décisions, l'autonomie.
- Une école qui applique une pédagogie de la réussite adaptée aux adultes

3. Une école qui établit le lien entre la théorie et la pratique

- En favorisant la réflexion sur les techniques étudiées
- En rendant les étudiants capables de dépasser la théorie pour se construire une représentation intelligente des techniques étudiées afin d'avoir une vision claire des implications pratiques et sociales de leur formation.
- En formant des professionnels capables de s'adapter, de s'auto-former et s'auto-évaluer.

